



Communiqué de presse

21 juillet 2023

Le CCAS vous emmène à la plage : Les journées à la mer continuent en août

Chaque été, depuis 2006, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Tarbes déploie une offre de loisirs en direction des Tarbais, en proposant un transport gratuit à destination de plages du Pays Basque. En 2022, sur 19 sorties, 1000 personnes ont bénéficié des Journées à la mer, dont 200 familles et 180 personnes seules ou retraitées.

Qui peut en bénéficier ?

Plusieurs publics sont concernés :

- les ménages tarbais (familles, personnes seules, familles monoparentales...),
- les jeunes mineurs tarbais accompagnés d'un adulte prioritaire et munis d'une autorisation parentale,
- les ménages domiciliés au CCAS,
- les apprentis et étudiants effectuant leurs études à Tarbes.

Tous les autocars sont adaptés aux personnes à mobilité réduite (1 place par autocar).

Les seniors tarbais seront inscrits sur liste d'attente, et pourront participer dans la limite des places disponibles constatées le vendredi précédant le départ.

Une seule sortie par mois et par famille. Au-delà, l'inscription est sur liste d'attente – les personnes ou familles inscrites qui ne sont pas présentées au départ sans motif valable ne pourront pas se réinscrire de l'été.

Quelles destinations ?

En 2023, les jours et destinations sont les suivants :

TARBES ⇄ SAINT-JEAN-DE-LUZ	TARBES ⇄ HENDAYE
<ul style="list-style-type: none">➤ Samedi 8 juillet➤ Dimanche 9 juillet➤ Vendredi 14 juillet➤ Samedi 15 juillet➤ Dimanche 16 juillet➤ Samedi 22 juillet➤ Dimanche 23 juillet➤ Samedi 29 juillet➤ Dimanche 30 juillet	<ul style="list-style-type: none">➤ Samedi 5 août➤ Dimanche 6 août➤ Samedi 12 août➤ Dimanche 13 août➤ Mardi 15 août➤ Samedi 19 août➤ Dimanche 20 août➤ Samedi 26 août➤ Dimanche 27 août

Départ des bus à 7 h 30, selon un parcours via quatre points de ramassage : Laubadère, Mairie, Mouysset et Solazur.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions ont lieu au CCAS tous les lundis et mercredis après-midi de 14 h à 16 h 45, et tous les mardis matins de 9 h à 12 h (hors mardi 15 août férié) pour participer aux sorties du week-end suivant.

Pièces à présenter obligatoirement lors de l'inscription : justificatif de domicile récent, carte d'identité ou passeport valide, livret de famille pour les familles avec enfants. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs ne voyageant pas avec leurs parents.

Les titres de transport aller et retour, délivrés et tamponnés par le CCAS, seront à retirer par les personnes le jeudi après-midi suivant l'inscription avant 17 h.

Plus d'infos : CCAS - 29bis rue Georges Clemenceau 65000 TARBES – tél : 05 62 44 47 69